



Québec, le 4 novembre 2016

Monsieur Alexandre Mercier
Directeur général
AVEQ – Abitibi-Témiscamingue
800, rue Square-Victoria CP 119
Montréal (Québec) H4Z 1B7

Monsieur le Directeur général,

Par la présente, je donne suite aux demandes que vous avez formulées au député d'Abitibi-Est, M. Guy Bourgeois, au sujet du déploiement de bornes de recharges publiques dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

D'abord, j'aimerais vous informer qu'en 2016 et 2017, le Circuit électrique continuera de déployer des bornes rapides (BRCC) à l'aide de partenaires locaux conformément à l'objectif d'Hydro-Québec de se doter de 2 500 bornes de recharge d'ici 2020.

En Abitibi, Val-d'Or fut la première ville à se doter d'une borne rapide dans la région en 2015. Le Circuit électrique est d'ailleurs en pourparlers avancés avec la Ville d'Amos qui envisage une installation similaire avant la fin de l'année 2016. De plus, le Circuit électrique poursuit son déploiement dans les Laurentides avec la BRCC de Mont-Tremblant, inaugurée l'été dernier. À l'aide d'un partenaire local, le Circuit électrique souhaite finaliser les discussions et les travaux pour l'installation d'une BRCC à Mont-Laurier avant la fin de l'année.

Une fois l'installation de cette dernière borne – la plus au nord sur la route 117 – il restera une distance de 290 kilomètres séparant le réseau de l'autoroute 15 et la première BRCC de Val-d'Or. Cette distance est beaucoup trop grande pour assurer le déplacement sécuritaire des véhicules électriques actuellement offerts sur le marché.

Le Circuit électrique estime qu'il faudrait de trois à quatre BRCC dans l'intervalle pour répondre aux besoins des utilisateurs de véhicules électriques. De cette distance, plusieurs kilomètres sont parcourus à l'intérieur de la Réserve faunique de la Vérandrye où, comme vous le savez sans doute, très peu de sites se prêteraient à une installation de BRCC. De plus, de telles installations nécessiteraient une mise à

niveau du réseau électrique nécessaire à ces installations qui n'est actuellement pas disponible sur une grande partie du tracé.

C'est pourquoi je vous propose d'entamer des discussions, sous le leadership du Circuit électrique, avec la SÉPAQ afin de déterminer la faisabilité d'installations potentielles.

Il serait recommandé de mettre en place un groupe de travail tripartite comprenant des représentants du Circuit électrique, de la SÉPAQ et du MTMDET afin de faire avancer le dossier.

Ce groupe de travail évaluera aussi bien la faisabilité technique et logistique que financière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



PIERRE ARCAND